

Annonces légales

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/08/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KRABI

Objet social : La société a pour objet :

L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers en quelque endroit qu'ils se trouvent situés, La prise de participation dans toutes sociétés immobilières, L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 10, Allée des Orchidées, 38240 MEYLAN

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE

Co-gérance : Mme SANCHEZ Maria Patricia 7, Rue Augustin Blanc 38000 GRENOBLE et M. DELORT Paul 7, Rue Augustin Blanc 38000 GRENOBLE

Mandataire : Mr François DELORT

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 septembre 2024, à Grenoble.

Dénomination : SCI KEIRANE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 6 Grande rue, 38160 Saint Marcellin.

Objet : - L'achat, la construction, la gestion, l'exploitation, la prise en crédit-bail et la location de tous immeubles et de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, - La prise de participations, la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales de toutes sociétés civiles ou commerciales à prépondérance immobilière.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 200 000 euros

Montant des apports en numéraire : 200 000 euros.

Apports en nature : 0 d'un montant de 0 euros.

Apports en nature : 0 d'un montant de 0 euros.

Cession de parts et agrément : Agrément des deux tiers des associés.

Gérant : Monsieur Jean Christophe DELANOUE, demeurant 155 Rue de la Pinède, 26750 Genissieux

La société sera immatriculée au RCS de Grenoble.

Pour avis,
Le Gérant

Aux termes d'un ASSP en date du 16/08/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CCT - COURTAGE & COORDINATION DE TRAVAUX

Siège : CCT

Objet social : La société « CCT - Courtage & Coordination de Travaux » a pour objet, en France et dans tous les pays :

- Le courtage de travaux.

- Les activités des économistes de la construction.

- Le projet des travaux clés en main.

- L'analyse des besoins.

- La consultation des entreprises et artisans de son réseau.

- Coordination du chantier.

Siège social : 10 rue Charles Darwin, 38080 L'ISLE D ABEAU

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS VIENNE

Président : Monsieur ESCULIER Pierre-Olivier, demeurant 10 rue Charles Darwin, 38080 L'ISLE D ABEAU

Admission aux assemblées et droits de votes : Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout associé peut demander la réunion d'une assemblée générale. Ainsi qu'il a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement, par mandataire, ou à distance dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et les présents statuts.

Clause d'agrément : Toute cession d'actions à titre gratuit ou onéreux, à des tiers ou entre actionnaires, doit préalablement être agréée dans les conditions ci-après. Le démembrement de propriété, le transfert de propriété des actions par voie de succession, de liquidation de régime matrimonial, de fusion, absorption ou de transmission universelle de patrimoine de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, d'adjudication publique ordonnée par décision de justice ou d'attribution judiciaire est également soumis à agrément.

Pierre-Olivier Esculier

Suivant acte sous seing privé en date du 26/08/2024 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BF CONSTRUCTIONS

Siège : 668 ancienne route Napoléon - 38320 Brié et Angonnes

Capital : 1 000 €

Objet : Courtage, apporteur d'affaires

Durée : 99 ans

Président : M. BEZTOUT Habib, demeurant 668 ancienne route Napoléon - 38320 Brié et Angonnes.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires, uniquement avec accord du Président de la société.

Immatriculation : Greffe Tribunal de Commerce de Grenoble

I.N ADMINISTRATIF

Société par Actions simplifiée

Au capital de 1 000,00 euros

Siège social : POLIENAS (38210),

1104 Route des Pautres

En cours d'immatriculation au greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble

Par acte sous signatures privées en date du 10 septembre 2023, il a été constitué la société par actions simplifiée dénommée « I.N ADMINISTRATIF » au capital de 1 000,00 euros, pour une durée de 99 ans, dont le siège a été fixé à POLIENAS (38210), 1104 Route des Pautres et ayant pour objet social :

oLa gestion administrative et commerciale des TPE et PME,

oL'accompagnement, le conseil et la réalisation des formalités administratives et juridiques relatives à la vie des sociétés et des entreprises,

oToutes opérations comptables, juridiques et financières utiles à l'objet social ;

oL'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires,

oL'aliénation des biens meubles ou immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société,

oLa participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

oEt plus particulièrement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation et de favoriser le patrimoine social.

Les actions sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité extraordinaire des voix des associés disposant du droit de vote.

Le président nommé aux termes des statuts constitutifs est Madame Naouel BOURBIA, épouse SMAIL, demeurant à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120), 20 Rue Maximilien Robespierre,

Immatriculation sera faite au RCS de GRENOBLE.

Avis de modification de capital

FIDAL

Société d'avocats

1 rue Claude Bloch

cs 15093 14078 Caen cedex 05

CBS - Conseils Bâti Systèmes

SAS au capital de 27 501 euros

Siège social : 575 chemin du Chatanay - 38540 Grenay

927 809 731 RCS Vienne

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions du 01/08/2024, la collectivité des associés a décidé une augmentation de capital social d'une somme de 7.500 € par apports en numéraire résultant de l'émission et la souscription de 7.500 actions nouvelles ordinaires, soit un capital porté de 20.001 € à 27.501 € divisés en 27.501 actions d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Vienne.

Pour avis, le Président

Avis de transformation



DE CHENALBONNE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Au capital de 129 000,00 euros

Siège social : CHENALBONNE CORDEAC- 38710 MENS

RCS GRENOBLE 332 236 157

ASSP du 01/08/2024 L'associé unique a décidé la transformation du Groupement en Exploitation à Responsabilité Limitée à compter du 01/08/2024. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : **Forme :** Ancienne mention : GAEC. **Nouvelle mention :** EARL. **Dénomination sociale :** Ancienne mention : DE CHENALBONNE. **Nouvelle mention :** DE CHENALBONNE. **Siège social :** 1354 Chemin de Chenalbonne Cordéac-38710 CHATEL EN TRIEVES. **Objet social :** ancienne mention : l'exploitation des biens agricoles apportés par les associés, achetés ou pris à bail par lui ou mis à sa disposition par ses membres et généralement toutes activités se rattachant à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et soient conformes aux textes régissant les G.A.E.C. **Nouvelle mention :** La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par le ou les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural. **Gérance :** M. Gérard REYSSET dmt Chenalbonne Cordéac-38710 CHATEL EN TRIEVES. Les mentions antérieures relatives aux GAEC sont frappées de caducité. Mention sera faite au RCS de Grenoble.

Avis de dissolution

COLOR RENOVATION 38

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de : 1 300 euros

Siège social : 8 ALL DU DORGEVAL 38190 VILLARD-BONNOT

RCS GRENOBLE 901 941 815

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2024 à 14 heures a décidé la dissolution amiable Madame EL GAZZEH Imen a été nommé liquidateur. La correspondance doit être adressée au siège social.

Pour avis le Président

MECHERI

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 19 RUE CHENOISE 38000 GRENOBLE

RC GRENOBLE 488 171 455

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2024 à 14 heures a décidé la dissolution amiable Monsieur MECHERI Abdeallah a été nommé liquidateur. La correspondance doit être adressée au siège social.

Pour avis le Président

Avis d'appel de candidatures



Commune de Meylan

Appel à candidatures

Zone agricole de la Taillat

Du 16 septembre au 19 octobre 2024

Grenoble-Alpes-Métropole lance un appel à candidatures pour l'exploitation de deux parcelles de 3 hectares chacune, situées sur la plaine de la Taillat, commune de Meylan. Ces parcelles, propriété de la métropole, font partie d'une zone agricole de 54 hectares. Cette zone accueille déjà une exploitation en maraîchage bio avec des poules pondeuses, ainsi que trois maraîchers et un exploitant en grande culture. Cet appel à candidatures vise à soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs sur le site, dans une démarche de promotion d'une agriculture locale, durable et respectueuse de l'environnement. Un bail agricole avec des clauses environnementales sera signé avec les exploitants.

Critères d'éligibilité :

- Être agriculteur/agricultrice ou porteur d'un projet agricole professionnel.
- Avoir un projet répondant aux enjeux de durabilité et de respect des ressources naturelles (en priorité labellisation AB).
- Proposer un atelier de production végétale alimentaire (type maraîchage, fruits/petits fruits, céréales/légumineuses pour l'alimentation humaine).
- Présenter un projet économiquement viable avec un volet de commercialisation basé sur les circuits de proximité.

Modalités de candidature :

Les candidats sont invités à soumettre un dossier complet avant le 19 octobre 2024. Le dossier doit inclure à minima : une lettre de motivation, une présentation détaillée du projet et un prévisionnel de développement économique sur 3 ans.

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès du service Agriculture, Forêt, Biodiversité et Montagne de Grenoble-Alpes-Métropole.

Une visite collective est organisée le vendredi 4 octobre entre 14h et 17h30. Veuillez prendre contact avec les services pour nous informer de votre présence.

Contact :

Clémence Aubert, chargée de mission agriculture

Service Agriculture, Forêt, Biodiversité et Montagne de Grenoble-Alpes-Métropole.

Adresse : Site « le Verseau » - 4 rue du Cotentin - 38130 Echirolles

Ligne directe : 04 85 59 84 84

Portable : 07 87 54 98 53

Email : clemence.aubert@grenoblealpesmetropole.fr

Publiez vos
Annonces Légales

avec **Terre Dauphinoise**.fr



04 38 49 91 76

www.terre-dauphinoise.fr

annoncelegale@terre-dauphinoise.fr

34 Rue du Rocher de Lorzier
CS 10023 - 38345 Moirans Cedex